

Collège Ahuntsic



**CAHIER
PROGRAMME**
2024 – 2025

500.A1
**Arts, lettres et
communication**
500.AG Cinéma

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2024 et s'adressent aux personnes inscrites en *Cinéma* du programme *Arts, lettres et communication*, au Collège Ahuntsic.

Bienvenue au Collège Ahuntsic!

Le Département de Cinéma est très heureux de vous accueillir parmi ses étudiants. Vous trouverez ici une équipe d'enseignants dynamiques, intéressés par vos projets et prêts à vous aider. C'est cette même équipe qui a participé à l'élaboration du nouveau programme que vous avez en main. Un nouveau programme enrichi qui comporte plus de cours de cinéma et qui se distingue toujours par son approche multidisciplinaire. La structure du programme a été entièrement revue. Parmi les modifications, notons que vous pourrez chaque session suivre un cours de création.

L'équipe des enseignants travaillera, par une approche-programme, à assurer une cohérence entre les cours théoriques et les cours pratiques et un juste équilibre entre une culture générale et une culture plus spécifiquement cinématographique.

Vous découvrirez aussi au Collège Ahuntsic un ensemble de ressources qui favoriseront votre intégration au milieu collégial. Un carrefour réservé aux étudiants de cinéma est aménagé pour favoriser les échanges entre les étudiants et les enseignants. Du matériel approprié aux nouvelles technologies vous permet de concrétiser vos rêves en projet filmique. De nombreuses activités vous seront proposées et d'autres qui n'attendent que votre présence pour démarrer... C'est notre façon de vous dire que votre réussite et l'épanouissement de vos capacités nous tiennent à cœur.

Le cahier-programme comprend :

- la présentation du programme;
- les buts du programme;
- le logigramme;
- la grille de cours et les descriptifs de cours;
- le tableau de suivi de l'atteinte des compétences.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'Intranet du Collège. Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, la réussite de l'épreuve uniforme de langue française est une condition d'obtention du DEC.

Bonne lecture et bonne réussite scolaire!

Buts du programme

Cinéma

Arts, lettres et communication

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	56,66 unités
<u>Durée de la formation</u>	
Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	705 heures d'enseignement
Total :	1365 heures d'enseignement

Exercer sa créativité

L'élève sait mener à bien un projet de création, des intentions préliminaires à la production finale. Il a dégagé les bases de sa propre démarche de création qui lui permettent d'articuler des éléments de langage dans un discours. L'élève sait porter un jugement esthétique; il comprend les différentes facettes de l'expression artistique et du sens esthétique. Ainsi, il sait décoder les composantes fondamentales d'une œuvre, l'analyser et la critiquer. En faisant preuve de créativité et en portant un regard sur lui-même, l'élève est amené à mieux connaître ses champs d'intérêt ainsi que ses forces et ses faiblesses.

Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture

Les connaissances générales et culturelles sont des savoirs transdisciplinaires qui contribuent au développement intégral de l'élève. En y recourant, l'élève acquiert une meilleure compréhension de sa société et des autres sociétés avec lesquelles il est mis en contact. Il s'ouvre à l'autre et apprécie la diversité culturelle, démontrant ainsi sa compétence interculturelle. Par l'entremise des connaissances générales et culturelles, l'élève est en mesure de considérer le champ d'études de manière globale et étendue. C'est également par ces connaissances que l'élève développe sa pensée critique, ainsi que sa capacité à analyser, à interpréter et à apprécier divers objets culturels.

Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire

L'élève est apte à exploiter des savoirs disciplinaires de base en rapport avec l'option¹ fréquentée, ce qui le prépare à la poursuite d'études universitaires. Par ces savoirs, l'élève est en mesure de se questionner sur sa situation d'apprenant, de se projeter dans le futur pour choisir une formation universitaire et de commencer à forger son identité professionnelle en devenir. En plus d'exploiter des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques, l'élève possède des habiletés de mise en contexte, d'analyse et de critique ayant trait à l'option choisie.

L'élève qui a fréquenté l'option Cinéma est initié à différents aspects de l'exercice d'une profession dans le domaine dans lequel il aspire à poursuivre sa formation universitaire. Il sait distinguer des thèmes, des formes et des courants au sein d'objets culturels, notamment des œuvres et des productions artistiques, littéraires ou communicationnelles. Ces savoirs permettent à l'élève d'exploiter des méthodes de travail et de création, ainsi que de se découvrir et de s'exprimer à travers des langages et des formes propres à l'option suivie.

Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information

L'élève est apte à effectuer des recherches documentaires de façon autonome. Ainsi, il documente diverses problématiques en ayant recours à des méthodes de collecte d'information telles que la recherche en bibliothèque, la consultation d'ouvrages spécialisés, la consultation de centres de documentation ou l'utilisation d'outils de recherche informatisés. Dans le cadre de ses recherches, l'élève effectue le tri d'une masse d'information, la synthétise et porte un jugement critique sur sa qualité. Le contact avec une grande quantité d'information permet à l'élève de considérer les problématiques dans leur ensemble, de s'en distancier et ainsi de les traiter de manière objective. Par les habiletés méthodologiques développées, qui incluent nécessairement l'utilisation des technologies de l'information, l'élève recourt à différentes stratégies qui lui permettent d'organiser ses recherches, de planifier son travail et de présenter ses résultats.

Communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes en anglais

L'élève s'exprime correctement et articule sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il s'exprime aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et adapte sa communication à l'auditoire. L'élève sait relater des faits; formuler et exposer ses idées; discuter et argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie. L'élève est également apte à lire et à comprendre des textes en anglais en arts, lettres et communication.

Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire

L'élève prend en charge son développement en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation et en manifestant son intérêt pour une diversité de domaines en arts, lettres et communication.

Source : QUÉBEC, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, *Programme d'études préuniversitaires Arts, lettres et communication 500.A (version 2013)*, Québec, Éditeur officiel, 2013, p. 5 à 7.

¹ L'option correspond au profil au Collège Ahuntsic.

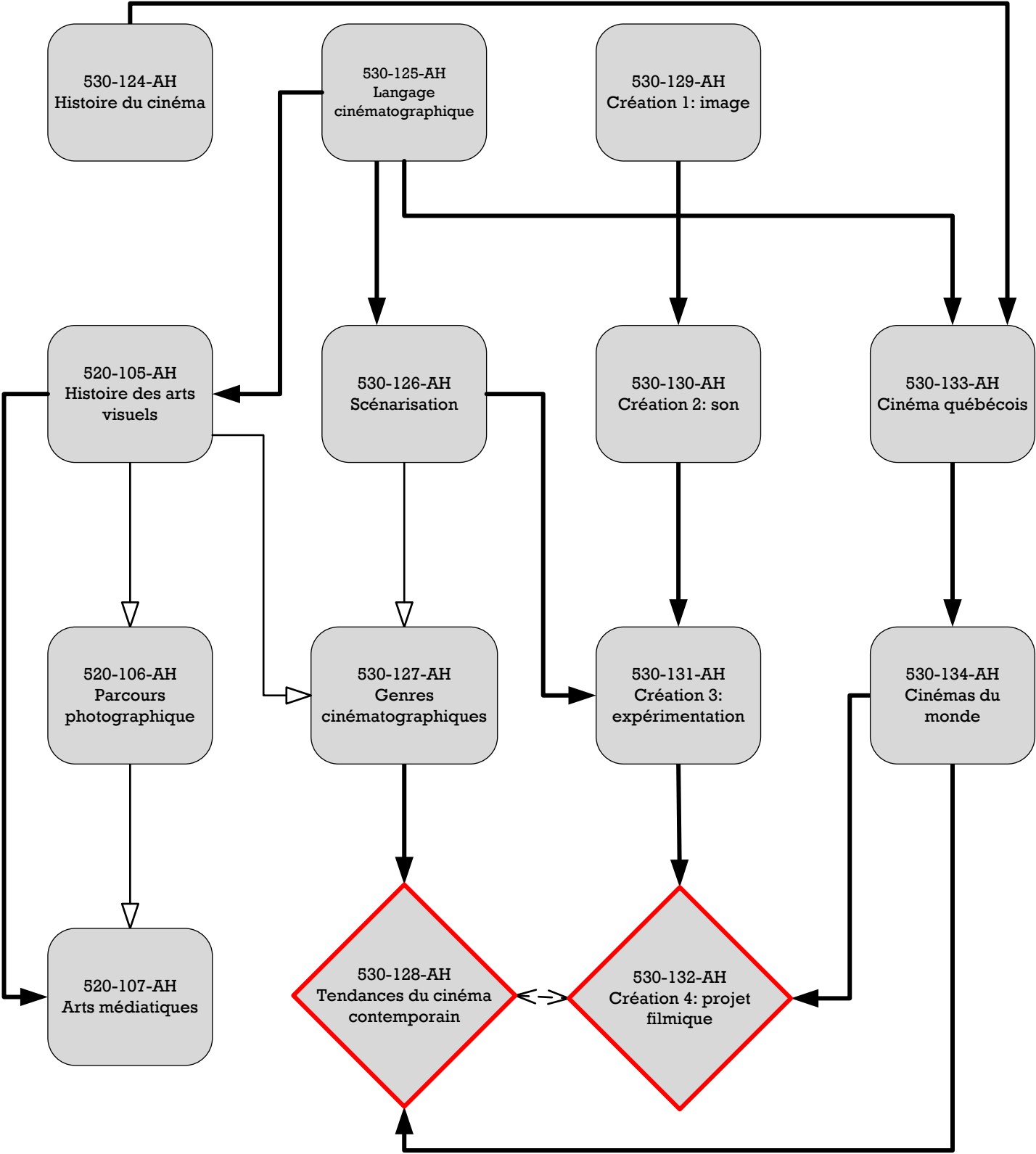
Session 1

Session 2

Session 3

Session 4

Légende



COM-011
Cours
complémentaire 1

109-101-MQ
Activité physique
et santé

340-101-MQ
Philosophie et
rationalité

601-101-MQ
Écriture et
littérature

604-EN1-MQ
Anglais ensemble
1

109-102-MQ
Activité physique
et efficacité

340-102-MQ
L'être humain

601-102-MQ
Littérature et
imaginaire

*604-CCC-AH
Anglais ensemble
2 famille C

COM-012
Cours
complémentaire 2

340-AEC-AH
Éthique et
politique

*601-AEC-AH
Écriture et
communication

Cours porteur(s) de l'épreuve
synthèse de programme (ESP) Formation spécifique Formation générale
*Cours de formation générale propre

--> Corequis (CR) = Le cours corequis doit être réussi avant ou suivi en même temps que le cours avec lequel il est en relation.
--> Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).
--> Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.
Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

Grille de cours et descriptifs

500.AG

Arts, lettres et communication - Profil Cinéma

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
530-124-AH	Histoire du cinéma	FS	2-2-2	2,00
530-125-AH	Langage cinématographique	FS	1-2-3	2,00
530-129-AH	Création 1: image	FS	1-2-3	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
520-105-AH	Histoire des arts visuels	FS	3-1-3	2,33
530-126-AH	Scénarisation	FS	1-2-3	2,00
530-130-AH	Création 2: son	FS	1-2-3	2,00
530-133-AH	Cinéma québécois	FS	2-1-3	2,00
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
520-106-AH	Parcours photographique	FS	2-1-3	2,00
530-127-AH	Genres cinématographiques	FS	2-2-3	2,33
530-131-AH	Création 3: expérimentation	FS	1-2-3	2,00
530-134-AH	Cinéma du monde	FS	2-2-3	2,33
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEC-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
340-AEC-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
604-CCC-AH	Anglais ensemble 2 famille C	FGP	2-1-3	2,00
520-107-AH	Arts médiatiques	FS	2-1-3	2,00
p 530-128-AH	Tendances du cinéma contemporain	FS	2-2-4	2,66
p 530-132-AH	Création 4: projet filmique	FS	1-2-4	2,33

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et littérature		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à la personne étudiante d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement la personne étudiante à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, elle fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
Philosophie et rationalité		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-101-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et santé		
4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 1		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Arts, lettres et communication : Cinéma doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X). Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session.

L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

530-124-AH	2-2-2	2,00 unités
Cinéma (530)		
Histoire du cinéma		
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours propose une rétrospective de l'histoire du cinéma occidental, de l'invention du cinéma jusqu'au début du XX^e siècle. Ce cours de première session sensibilise l'étudiant à l'émergence des grandes écoles et courants cinématographiques et à leur importance quant aux transformations du langage cinématographique. Il propose une lecture des oeuvres fondée autant sur la forme des films qui constituent les courants que sur les liens qu'ils entretiennent avec la culture (politique, artistique, sociale).

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure d'expliquer les principales caractéristiques langagières et formelles d'oeuvres cinématographiques majeures du XX^e au XXI^e siècle. Il identifie d'abord les caractéristiques des grands courants de l'histoire du cinéma. Il établit ensuite les liens entre les films issus de ces courants et l'évolution du langage cinématographique. Dans un troisième temps, il compare les oeuvres issues de ces courants.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : l'évolution des techniques cinématographiques; l'influence de cette évolution sur le langage cinématographique; les caractéristiques esthétiques des oeuvres; les conditions d'émergence des courants porteurs de ces oeuvres (politiques, culturelles, sociales et technologiques), leur chronologie et leur incidence sur le développement du cinéma contemporain.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et des extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations auxquelles il se réfère.

530-125-AH	1-2-3	2,00 unités
Cinéma (530)		
Langage cinématographique		
054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de première session propose une introduction au langage cinématographique et à son étude. Il vise à relever les procédés esthétiques et les codes les plus pertinents et les plus fréquemment utilisés au cinéma. Cette identification se fait par l'acquisition d'un vocabulaire propre aux études en cinéma. Si le cinéma entretient des liens avec d'autres arts et moyens de communication et partage avec eux un vocabulaire, il n'en reste pas moins qu'il existe un langage qui lui soit spécifique. Il s'agit donc de nommer l'objet filmique et ses caractéristiques formelles essentielles, afin de pouvoir mieux les apprécier.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer des méthodes qui lui permettront de rendre compte des caractéristiques d'un film ou d'un ensemble de films. Pour y arriver, il apprendra à reconnaître les éléments constitutifs d'un film et à les expliquer avec précision. Il se documentera à partir de sources appropriées aux études en cinéma et fréquentera des lieux et événements spécialisés, tels la Cinémathèque québécoise ou l'un des nombreux festivals de films montréalais. Enfin, il rendra compte de sa démarche dans un discours (par exemple un texte ou un exposé), comprenant une problématique et une réflexion subjective, présentées selon les règles propres au travail intellectuel en cinéma.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les définitions et usages des éléments constitutifs du langage cinématographique et de la mise en scène; les caractéristiques des images et des sons et les significations qui résultent de leur agencement dans un film; la recherche en cinéma; les lieux dédiés aux études cinématographiques; les types de discours se rapportant au cinéma (fiche de visionnement, résumé, critique, analyse); et les caractéristiques qui leur sont propres.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et des extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations auxquelles il se réfère.

530-129-AH	1-2-3	2,00 unités
Cinéma (530)		
Création 1: image		
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création (atteinte partielle)	
0554	Exploiter sa pensée créatrice (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de création initie l'étudiant aux processus de production cinématographique. Ce cours de première session met l'accent sur le travail de l'image, pierre angulaire de toute oeuvre de cinéma. L'étudiant est amené à reconnaître les caractéristiques de l'image de cinéma, à expérimenter des outils permettant de la créer et à réaliser des exercices de création cinématographique seul et en équipe.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'exploiter des techniques de création cinématographique, de la conception d'un projet jusqu'à sa finition et à son autocritique. Les projets réalisés dans ce cours sont conçus et exécutés selon des critères mettant en évidence le travail sur l'image. L'étudiant définit dans un premier temps un concept de création réalisable en respectant certaines contraintes techniques. Il expérimente ensuite les grandes étapes du travail de création, à savoir la préproduction, la production et la postproduction. Enfin, il évalue son propre travail de création en comparant les buts visés au moment de la conceptualisation aux résultats obtenus.

Les éléments de contenu essentiel de ce cours sont : les étapes de la création cinématographique (scénarisation, dépouillement, repérage, découpage technique, tournage et montage); les rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe de production cinématographique; les caractéristiques de la caméra; la composition d'image; les grands principes de l'éclairage; les outils de montage numériques et leur utilisation.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des projections et participe aux discussions. En atelier, il conçoit et réalise des essais filmiques, notamment en vidéo numérique. Les projets sur lesquels il travaille sont multiples et il est amené à collaborer avec ses collègues. Il expérimente les outils de tournage et de montage cinématographiques dans le cadre d'exercices dirigés.

Hors de la classe, il travaille sur différents projets et collabore au tournage des films de ses collègues. Il doit rendre compte des différentes étapes de réalisation des exercices et projets sur lesquels il travaille. Une justification de la démarche tout au long des multiples processus de création est planifiée. Pour ce faire, l'étudiant doit réfléchir sur son travail, sur le travail des autres et rédiger des textes qui rendent compte de ses réflexions.

Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature et imaginaire		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIXe, XXe et XXIe siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à la personne étudiante de parcourir des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène la personne étudiante à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative: plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans des travaux et des exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
L'être humain		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-102-MQ	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et efficacité		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles, lui permettant d'atteindre un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs, avec obligation de résultats, axée sur l'amélioration de ses habiletés et de ses attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant évalue d'abord ses forces et ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par l'activité physique qu'il a choisie. Ensuite, il formule ses objectifs personnels par rapport à ces habiletés et à ces attitudes et identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. En tenant un journal de bord, il évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en début de session.

520-105-AH	3-1-3	2,33 unités
Esthétique et histoire de l'art (520)		
Histoire des arts visuels		
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉALABLE ABSOLU : 530-125-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours propose un panorama de l'histoire des arts visuels en Occident, depuis l'Antiquité jusqu'au milieu du XXe siècle. Offert en deuxième session à la suite du cours Histoire du cinéma, il sensibilise l'étudiant aux influences des arts visuels sur le travail des cinéastes. Il privilégie de même une lecture formelle de l'oeuvre d'art afin d'établir des liens entre le langage plastique et le langage cinématographique.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure d'expliquer les principales caractéristiques iconiques, formelles et socioculturelles d'oeuvres d'art des époques de l'Antiquité jusqu'à la Modernité. Dans un premier temps, l'étudiant décrit les caractéristiques d'oeuvres de l'Antiquité et du Moyen Âge. Il associe ensuite les caractéristiques d'oeuvres des périodes de la Renaissance, du Baroque et des Lumières à leur contexte historique. Il compare enfin les caractéristiques de différentes oeuvres de la période moderne.

Pour chacune des périodes étudiées, les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les ressources documentaires en arts visuels; les techniques de fabrication de l'oeuvre d'art (matériaux, supports); ses éléments iconiques (sujets, thèmes, genres); ses éléments formels (composition, espace, ligne, couleur, lumière, texture); ses fonctions et ses destinations; ses influences; ses repères chronologiques et géographiques; son contexte socioculturel.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers pratiques proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de diverses oeuvres d'art.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents visuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il prend part aux visites dans les musées, les galeries et les autres lieux d'exposition et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations, de textes et d'images auxquels il se réfère.

530-126-AH	1-2-3	2,00 unités
Cinéma (530)		
Scénarisation		
054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 530-125-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours présente à l'étudiant les enjeux majeurs entourant la question de la scénarisation en tant que pratique littéraire particulière, travail de création et objet de réception. Proposé en deuxième session, il mise sur les acquis du cours Langage cinématographique et permet à l'étudiant d'apprécier davantage le film comme récit. L'étudiant est initié aux caractéristiques scénaristiques avant de pouvoir les interpréter et de créer lui-même un ou des projets scénaristiques.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de distinguer les caractéristiques d'un scénario de film, d'en étudier le fonctionnement et d'exploiter des techniques de scénarisation dans un projet de création. Dans un premier temps, il sera amené à reconnaître les caractéristiques d'un scénario dans sa forme, sa structure et ses parties. Il étudiera ensuite des scénarios en tant que textes, ainsi que des films créés à partir de ces scénarios. Enfin, il créera un projet de scénarisation en utilisant de manière originale les techniques et procédés de scénarisation.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : la différenciation entre les formes de scénarios (court, long, fiction, original et adapté); les liens qu'entretiennent histoire, récit, temporalité et focalisation; le schéma actanciel; la structure narrative classique; la comparaison de scénarios originaux et les films qui en ont été tirés. Sont également abordées les grandes étapes du travail du scénariste et les formes intermédiaires entre l'idée et le produit final : la note d'intention, le résumé, le synopsis, le scène à scène et la continuité dialoguée.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films. Il expérimente différents procédés d'écriture liés à la scénarisation.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et des extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités.

530-130-AH	1-2-3	2,00 unités
Cinéma (530)		
Création 2: son		
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création (atteinte partielle)		
0554 Exploiter sa pensée créatrice (atteinte partielle)		

PRÉALABLE ABSOLU : 530-129-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de création cinématographique invite l'étudiant à poursuivre son apprentissage des processus de production cinématographiques. Ce cours de deuxième session met l'accent sur le travail du son, élément essentiel au cinéma de fiction comme au cinéma documentaire. L'étudiant est amené à reconnaître les caractéristiques du son au cinéma, à expérimenter les outils permettant de le capter et de le manipuler, à reconnaître les liens entre l'image et le son, et à produire des exercices de création cinématographiques seul et en équipe.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'exploiter des techniques de création cinématographique, de la conception d'un projet jusqu'à sa finition et à son autocritique. Les projets réalisés dans ce cours sont conçus et exécutés selon des critères mettant en évidence le travail sur le son et son interaction avec l'image. L'étudiant définit dans un premier temps un concept de création réalisable à l'intérieur de contraintes particulières (documentaire, projet de bande sonore, entrevue, etc.); il expérimente ensuite les grandes étapes du travail de création, à savoir la préproduction, la production et la postproduction. Enfin, il évalue son propre travail de création en comparant les buts visés au moment de la conceptualisation aux résultats obtenus.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les étapes de la création cinématographique documentaire; les outils de captation sonore et leur manipulation (micro, perche, enregistreuse numérique, etc.); la prise de son comme telle; le montage et mixage sonore; les rapports entre son et image; le vocabulaire du son dans un contexte de production.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des projections et participe aux discussions. Dans le contexte d'ateliers, il conçoit et réalise des essais filmiques en vidéo numérique. Les projets sur lesquels il travaille sont multiples et il est amené à collaborer avec ses collègues. Il expérimente les outils de tournage et de montage cinématographiques dans le cadre d'exercices dirigés.

Hors de la classe, il travaille sur différents projets et collabore au tournage des films de ses collègues. Il doit rendre compte des différentes étapes de réalisation des exercices et projets sur lesquels il travaille. Une justification de la démarche tout au long des multiples processus de création est planifiée. Pour ce faire, l'étudiant doit réfléchir sur son travail, sur le travail des autres et rédiger des textes qui rendent compte de ses réflexions.

530-133-AH	2-1-3	2,00 unités
Cinéma (530)		
Cinéma québécois		
054R Expliquer les enjeux culturels nationaux (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 530-124-AH; 530-125-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours propose une lecture de l'histoire du cinéma québécois, de ses débuts jusqu'à la période contemporaine. Il vise à établir des liens entre l'évolution sociale, culturelle et politique du Québec et de son cinéma. Au fil de l'examen de courants et d'oeuvres charnières, le cinéma québécois est vu tantôt comme un agent de changement politique ou social, tantôt comme un miroir de la société québécoise et comme un moyen d'expression artistique.

Au terme de ce cours, l'étudiant reconnaîtra les périodes déterminantes de l'évolution du cinéma québécois, de ses débuts jusqu'à la période contemporaine, en fonction notamment des interventions de l'État et de l'évolution sociale, politique et culturelle du Québec. L'étudiant sera à même de démontrer la pertinence d'une ou de plusieurs oeuvres cinématographiques en ce qu'elles expriment des phénomènes sociaux, culturels et politiques au Québec. Il pourra expliquer l'influence exercée par l'État sur l'évolution du cinéma au Québec. Par l'entremise d'un travail de recherche documentaire, il identifiera les grandes étapes de l'évolution du cinéma au Québec et commentera avec justesse les oeuvres importantes de la cinématographie québécoise.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : la mise en relation entre le cinéma québécois et plusieurs éléments fondateurs de l'imaginaire québécois (la notion du pays, la quête identitaire, l'américanité); les organismes culturels et leurs politiques; l'apport culturel du cinéma québécois; l'évolution du cinéma au Québec tant d'un point de vue industriel et économique (production, distribution, exploitation) que d'un point de vue esthétique et artistique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et des extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations auxquelles il se réfère.

Session 3

601-103-MQ	3-1-4	2,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature québécoise		
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-101-MQ; 601-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XXe siècle, et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extraits ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à la personne étudiante de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. La personne étudiante peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours l'amène à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit l'exposé magistral, note les éléments importants et participe aux discussions. Elle est appelée, dans des travaux et exercices faits seule ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et autonomie		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ, 109-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 1		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1		
604-100-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais de base		
4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais.

À la fin du cours, elle sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. La personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter les travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2		
604-101-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et communication		
4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire. À la fin du cours, elle sera en mesure de communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours amène à rédiger et à réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Finalement, la personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter divers travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3		
604-102-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et culture		
4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire avancé. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, la personne étudiante doit démontrer qu'elle peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, le travail consiste à participer aux activités suivantes seul, à deux ou en groupes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de faire des résumés.

Au laboratoire, le travail consiste à écouter des enregistrements, à regarder des vidéos, à converser, à s'enregistrer et à analyser sa conversation au moyen d'équipements spécialisés et d'Internet. Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de rédiger des résumés.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire afin de se préparer les évaluations orales et écrites.

Niveau 4		
604-103-MQ	2-1-3	2,00 unités
Culture anglaise et littérature		
4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale s'adresse à une personne étudiante de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. La personne étudiante doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. Elle doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à suivre la présentation magistrale de la théorie, à participer activement au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Également, la personne étudiante présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais, prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, elle peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, des versions cinématographiques de textes déjà étudiés seront visionnées, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, le travail personnel consiste à faire des lectures, à répondre à des questions de compréhension de texte et à effectuer des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression afin de se préparer aux évaluations orales et écrites.

520-106-AH	2-1-3	2,00 unités
Esthétique et histoire de l'art (520)		
Parcours photographique		
0553 Apprécier un ensemble d'oeuvres (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 520-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce second cours d'histoire de l'art explore le nouveau rapport à l'image, à l'art et au monde instauré par l'émergence du médium de la photographie au milieu du XIXe siècle. Il propose un parcours à travers diverses approches photographiques telles que la photographie documentaire, le photojournalisme, la photographie artistique, la photographie publicitaire, la photographie vernaculaire ou la photographie scientifique. Parcours photographique devient ainsi un allié pour tout étudiant de cinéma qui cherche à compléter sa réflexion sur le mode de représentation fondé sur l'action de la lumière.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure d'interpréter des images photographiques. Il explique dans un premier temps les éléments de technique et de langage du médium photographique. Il analyse ensuite les caractéristiques d'images d'approches photographiques différentes afin de les interpréter.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les techniques photographiques et leurs particularités; les procédés de diffusion de la photographie; le statut, les spécificités et le langage du médium photographique; la démarche d'interprétation d'une photographie; les différentes pratiques et approches photographiques.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers pratiques proposés. Il procède à l'observation attentive et à l'analyse de diverses photographies.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents visuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il prend part aux visites dans les musées, les galeries et les autres lieux d'exposition et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations, de textes et d'images auxquels il se réfère.

530-127-AH	2-2-3	2,33 unités
Cinéma (530)		
Genres cinématographiques		
054S Fonder un jugement critique (atteinte complète)		

PRÉALABLES RELATIFS : 520-105-AH; 530-126-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de troisième session présente des théories du cinéma par l'entremise des genres cinématographiques populaires. Il vise à faire connaître des modèles d'analyse théorique et à les appliquer dans l'étude des genres, en mettant en perspective leurs origines, leurs représentations ainsi que leur réception selon différents contextes (social, culturel, économique et politique).

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de fonder un jugement critique sur un film ou un ensemble de films issus de genres cinématographiques populaires, à partir de modèles théoriques précis. Il reconnaîtra les caractéristiques de plusieurs genres (par exemple : la science-fiction, le film criminel, le film d'horreur ou, encore, le western). Il distinguera les cadres analytiques en mettant en relation les caractéristiques des genres et les concepts théoriques. Il énoncera un jugement critique, en apportant des arguments pertinents en regard de son interprétation.

Les contenus essentiels de ce cours sont : l'apprentissage de trois théories du cinéma et les démarches analytiques qui y correspondent : esthétique, réception et sociocritique; l'étude et l'analyse de trois à cinq genres cinématographiques, les origines de la notion de genre dans l'art et plus spécifiquement au cinéma; l'évolution des genres dans le temps selon des critères à la fois cinématographiques et extra cinématographiques.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations auxquelles il se réfère.

530-131-AH	1-2-3	2,00 unités
Cinéma (530)		
Création 3: expérimentation		
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création (atteinte partielle)	
0554	Exploiter sa pensée créatrice (atteinte partielle)	

PRÉALABLES ABSOLUS : 530-126-AH; 530-130-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de création consolide les apprentissages de l'étudiant tout en approfondissant la mise en scène cinématographique. Fort de ses acquis touchant à l'image et au son, il expérimente plusieurs techniques de tournage correspondant à différents modes d'expression filmique : documentaire, fiction, film expérimental. Il est amené à reconnaître les caractéristiques de ces formes dans une perspective de création. Il réalise une production personnelle, tout en collaborant à la création des films de ses collègues. La polyvalence qu'il acquiert le prépare aux cours de quatrième session et à l'épreuve synthèse.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'exploiter des techniques de création cinématographique, de la conception d'un projet jusqu'à sa finition et à son autocritique, afin de démontrer qu'il en maîtrise toutes les étapes, de l'écriture du scénario au montage. L'étudiant définit dans un premier temps un concept de création réalisable à l'intérieur de contraintes de temps particulières. La nature des projets est variée, du cinéma documentaire à la fiction, en passant par le cinéma expérimental ou l'essai filmique. Il expérimente ensuite les grandes étapes du travail de création, à savoir la préproduction, la production et la postproduction, en travaillant à la fois sur son projet personnel et sur ceux de ses collègues. Enfin, il évalue son propre travail de création en comparant les buts visés au moment de la conceptualisation aux résultats obtenus.

Les éléments de contenu essentiel de ce cours sont notamment les étapes de la création cinématographique, la mise en scène, la direction d'acteur, la direction photo, le découpage et la conception sonore.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des projections et participe aux discussions. Dans le contexte d'ateliers, il conçoit et réalise des essais filmiques en vidéo numérique. Les projets sur lesquels il travaille sont multiples et il est amené à collaborer avec ses collègues. Il expérimente les outils de tournage et de montage cinématographiques dans le cadre d'exercices dirigés.

Hors de la classe, il travaille sur différents projets et collabore au tournage des films de ses collègues. Il doit rendre compte des différentes étapes de réalisation des exercices et projets sur lesquels il travaille. Une justification de la démarche tout au long des multiples processus de création est planifiée. Pour ce faire, l'étudiant doit réfléchir sur son travail, sur le travail des autres et rédiger des textes qui rendent compte de ses réflexions.

530-134-AH	2-2-3	2,33 unités
Cinéma (530)		
Cinéma du monde		
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine (atteinte complète)	

PRÉALABLES ABSOLUS : 530-133-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'intéresse au cinéma d'ailleurs. D'un point de vue méthodologique, il poursuit le travail entrepris dans le cours Cinéma québécois. L'étudiant est amené à apprécier l'essor de plusieurs cultures par la voie du cinéma, en explorant la naissance des jeunes cinémas nationaux issus notamment de la décolonisation, l'évolution de plusieurs cinématographies nationales jusqu'à la période contemporaine, de même que les tensions entre production nationale et cinéma commercial.

Au terme de ce cours, l'étudiant devra différencier et comprendre les caractéristiques de plusieurs cinématographies nationales. Il verra plus spécifiquement les contextes culturels, sociaux et politiques de quatre pays ou régions. Par le visionnement d'un large corpus d'oeuvres filmiques, l'étudiant sera amené à tisser des liens entre société et cinéma, à analyser ces liens tout en les comparant aux caractéristiques de la cinématographie et de la culture québécoises.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : l'avènement des jeunes cinémas au tournant des années 1960 comme base théorique et comme paradigme; les contextes politiques, sociaux et culturels liés aux films; l'observation des différences esthétiques entre des oeuvres d'ailleurs et celles produites au Québec; et l'étude de l'oeuvre de plusieurs cinéastes choisis en fonction de leur importance dans le cinéma mondial.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et des extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations auxquelles il se réfère.

Session 4

601-AEC-AH	2-2-2	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et communication		
4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des personnes étudiantes. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen ou d'une citoyenne responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène la personne étudiante à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à la personne étudiante de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes: ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à la personne étudiante d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication : composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.; lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère : contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.; production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit la présentation de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-AEC-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
Éthique et politique		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner entre les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. À cette occasion, il se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec des théories et des thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, il s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et des débats actuels en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique, et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'elles soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique en proposant diverses actions possibles à entreprendre, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 2		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Arts, lettres et communication : Cinéma doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

604-CCC-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 2 famille C		

Niveau 1

604-AEX-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme de base

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études.

Les principaux objectifs de cours sont : dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit, s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos, rédiger et réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des personnes étudiantes. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentique, dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert aussi d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2		
604-AEC-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 1		
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à un champ d'études.

Les habiletés acquises lors du cours d'anglais de formation commune sont maintenant mises en oeuvre dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques liées aux programmes de son regroupement. Elle doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots), utiliser l'information pertinente à la tâche, livrer un message oral (d'au moins 3 minutes) riche en information et utiliser la terminologie appropriée, produire des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique et démontrer une utilisation appropriée de stratégies de révision. Dans ses communications (orales et écrites), la personne étudiante assure une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication et rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants : manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en groupe et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3		
604-AFC-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 2		
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant mises en oeuvre dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques liées aux programmes de son regroupement.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et utiliser l'information pertinente pour accomplir une tâche précise, reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références, livrer un message oral riche en information en utilisant la terminologie appropriée, produire des communications écrites d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique.

De plus, la personne étudiante doit démontrer une utilisation appropriée de stratégies de révision. Dans les communications (orales et écrites), il doit y avoir une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication afin de rendre le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler individuellement, à deux ou en groupe, et à participer aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de l'écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4		
604-AFX-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 3		
4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer de façon nuancée en anglais et de développer son esprit critique.

Les principaux objectifs de cours sont : de communiquer un message oral substantiel, de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, les outils et les méthodes sont présentés en classe pour analyser des textes complexes. La personne étudiante doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Elle doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, la personne étudiante pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites. Le projet de fin de session consiste à rédiger un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

520-107-AH	2-1-3	2,00 unités
Esthétique et histoire de l'art (520)		
Arts médiatiques		
0553 Apprécier un ensemble d'oeuvres (atteinte partielle)		

PRÉALABLE ABSOLU : 520-105-AH

PRÉALABLE RELATIF : 520-106-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce dernier cours d'histoire de l'art interroge la façon dont les nouveaux médias ont transformé le milieu des arts visuels au cours de la période contemporaine. Les arts médiatiques partagent des particularités significatives avec le cinéma, la plus importante étant assurément la notion de temporalité. L'étude de diverses pratiques artistiques telles que l'art vidéo, l'art numérique ou, encore, l'art Internet, permet à l'étudiant de tisser des liens avec l'art du cinéma.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure d'interpréter des oeuvres d'arts médiatiques. L'étudiant explique d'abord les enjeux majeurs soulevés par l'avènement des nouveaux médias dans le champ des arts visuels. Il analyse ensuite les principales caractéristiques thématiques et formelles d'oeuvres d'arts médiatiques afin de les interpréter.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : la définition des arts médiatiques; la notion d'art contemporain; le concept d'interdisciplinarité; l'émergence de nouveaux matériaux, de nouvelles pratiques et la réhabilitation de la notion de temps en arts visuels; la remise en question des notions d'artiste, d'objet d'art, de lieu d'exposition et de spectateur; le changement de paradigme de l'art. De plus, les éléments suivants sont traités en relation avec chaque art médiatique étudié : démarche d'interprétation, origines, développements et jalons historiques, principaux protagonistes et lieux de création et de diffusion, composantes techniques et procédés de création et de diffusion, esthétique et langage, problématiques, questions, thèmes et sujets récurrents.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers pratiques proposés. Il procède à l'observation attentive et à l'analyse de diverses oeuvres d'arts médiatiques.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents visuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il prend part aux visites dans les musées, les galeries et les autres lieux d'exposition et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations, de textes et d'images auxquels il se réfère.

530-128-AH	2-2-4	2,66 unités
Cinéma (530)		
Tendances du cinéma contemporain		
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication (atteinte partielle)	
054X	Réaliser un projet de création (atteinte partielle)	

PRÉALABLES ABSOLUS : 530-127-AH; 530-134-AH

COREQUIS : 530-132-AH

Cours porteur de l'épreuve synthèse

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours propose à l'étudiant de distinguer les principaux enjeux du cinéma contemporain et d'approfondir son esprit critique. Il fournit à l'étudiant les outils nécessaires à une approche critique du cinéma contemporain. De plus, cette analyse tient compte de ses liens avec d'autres arts (l'art numérique, notamment). Ce cours propose une synthèse de l'ensemble des cours théoriques de Cinéma et a pour but de préparer l'étudiant à la partie théorique de l'épreuve synthèse du programme. Avec le cours Création 4 : projet filmique, ce cours est porteur de l'épreuve synthèse du programme en ce qui a trait à son volet théorique.

Au terme de ce cours, l'étudiant démontrera qu'il a intégré des compétences acquises par la réalisation d'un projet de recherche et d'analyse. Le cours permettra à l'étudiant d'adopter un point de vue critique en rapport avec différents discours et interprétations quant à la nature du cinéma contemporain en tant qu'art. En se posant des questions fondamentales, notamment sur le réalisme, la citation, la représentation de la violence et l'influence des médias électroniques sur le cinéma, il démontrera sa capacité d'exprimer ses idées et de présenter son point de vue.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les spécificités du cinéma contemporain et la place qu'occupe le cinéma dans le monde; les enjeux esthétiques, thématiques et théoriques actuels; les liens qu'entretiennent les films avec leur contexte de production; les dispositifs du cinéma contemporain et l'évolution de la technologie, jusqu'à la dématérialisation des œuvres.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, l'étudiant approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers proposés. Il procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de films.

Hors de la classe, l'étudiant consulte les documents audiovisuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Il visionne des films et extraits de films et rédige les travaux liés à ces activités. L'étudiant développe son autonomie en faisant des recherches d'informations auxquelles il se réfère.

530-132-AH	1-2-4	2,33 unités
Cinéma (530)		
Création 4: projet filmique		
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication (atteinte partielle)	
054X	Réaliser un projet de création (atteinte partielle)	

PRÉALABLES ABSOLUS : 530-131-AH; 530-134-AH

COREQUIS : 530-128-AH

Cours porteur de l'épreuve synthèse

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce dernier cours de création permet de d'intégrer des techniques apprises dans les trois premiers cours de création et de les exploiter dans le cadre d'une production d'un film de fiction sonore et dialogué d'une durée de 10 à 15 min. Avec le cours Tendances du cinéma contemporain, ce cours est porteur de l'épreuve synthèse du programme pour la partie pratique.

Au terme de ce cours, l'étudiant démontrera son intégration des compétences acquises par la réalisation d'un projet de création et par l'évaluation de ce projet. De l'idée du projet à la projection publique, les étapes du processus de création seront ponctuées d'ateliers et de rencontres préparatoires. En cours de session, l'étudiant posera un regard critique sur le travail de ses pairs.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : toutes les étapes de la préproduction à la postproduction (le scénario, les postes techniques, le calendrier de production); l'horaire de tournage; le budget; le découpage technique; le repérage des lieux; les auditions; le tournage, le montage, le mixage et l'étalonnage.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant assiste à des cours et à des ateliers de création, chacun traitant d'un thème spécifique. Il prend des notes et participe activement aux échanges et exercices. Dans le but de réaliser un film de fiction de 10 à 15 minutes, les étudiants se regroupent en équipes de tournage, chacune constituée d'environ cinq personnes. Il participe d'ailleurs régulièrement à des rencontres de production, supervisées par l'enseignant, afin de travailler sur son film.

Hors de la classe, l'étudiant consacre plusieurs heures de travail à sa production : de l'écriture du scénario, à la recherche d'acteurs et de lieux de tournage, du tournage cinématographique au montage et au mixage, jusqu'à la projection en salle. En parallèle à ces activités, il doit rendre compte de l'élaboration de sa production et de la planification de son projet lors de rencontres hebdomadaires.

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEC-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEC-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEC-AH ou 604-AFC-AH ou 604-AFX-AH	

Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication	530-125-AH	
054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication	530-124-AH 520-105-AH	
054R	Expliquer les enjeux culturels nationaux	530-133-AH	
054S	Fonder un jugement critique	530-127-AH	
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine	530-134-AH	
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication	530-128-AH 530-132-AH	
054V	Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication	530-126-AH	
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création	530-129-AH 530-130-AH 530-131-AH	
054X	Réaliser un projet de création	530-128-AH 530-132-AH	
0553	Apprécier un ensemble d'oeuvres	520-106-AH 520-107-AH	
0554	Exploiter sa pensée créatrice	530-129-AH 530-130-AH 530-131-AH	

Équivalence

Une personne étudiante peut se voir accorder une équivalence lorsqu'elle démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'elle a atteint les objectifs du cours pour lequel elle fait une demande d'équivalence. La personne étudiante qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences

Une reconnaissance officielle peut être accordée à la personne admise qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'elle a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. La personne étudiante qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de la personne étudiante.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.